La prime mode d'emploi

16.05.11 | 18h08 • Mis à jour le 16.05.11 | 18h08

Le Monde
Economie
Peut-on augmenter les salaires ?

Qu'est-ce que la prime "partage de la valeur ajoutée" ?

Le projet de texte, qui a été transmis au Conseil d'Etat pour avis le 10 mai avant d'être examiné en conseil des ministres le 25 mai, concerne les entreprises privées et publiques d'au moins 50 salariés, dont les dividendes versés à leurs associés sont en augmentation par rapport à la moyenne des deux exercices précédents.

Si le texte est définitivement adopté à l'issue du débat parlementaire, dont les conclusions sont attendues avant l'été, ces entreprises auraient l'obligation de verser *"une prime au bénéfice de l'ensemble des salariés"*.

Dans un groupe, la prime serait versée à tous les salariés au regard des dividendes de *"l'entreprise dominante* ".

La répartition de la prime pourrait être modulée entre les salariés, mais ne se substituerait pas aux augmentations prévues par convention ou accord de branche. Les modalités d'application seraient négociées entre partenaires sociaux.

Le fait de se soustraire à l'obligation de négociation serait passible de sanctions. La prime serait exonérée de charges sociales dans la limite d'un plafond de 1 200 euros par an et par salarié. Elle pourrait être appliquée facultativement par les entreprises de moins de 50 salariés. Les dispositions seraient applicables à partir du 1er janvier 2011.

Les marges de manoeuvre des entreprises françaises se sont-elles rétablies en 2010 ?

"En 2010, le rebond de la productivité et la suppression de la taxe professionnelle ont permis aux entreprises d'améliorer leur excédent brut d'exploitation (la valeur ajoutée diminuée des salaires et des impôts, plus les subventions), qui a augmenté de 2,2 % au premier trimestre 2010. Mais il a par la suite souffert, notamment d'une accélération des salaires réels", explique Axelle Lacan, économiste au Crédit agricole. Au final, ce taux de marge n'aura progressé que de 1,1 % en 2010.

Comment la productivité et les salaires en France et en Allemagne ont-ils évolué jusqu'à la crise ?

"De 2001 à fin 2007, avant la crise, les gains de productivité moyens du secteur manufacturier ont été de 2,95 % en France et la hausse des salaires de 3,1 %, cotisations salariales incluses, selon Eurostat. En Allemagne, à l'inverse, la productivité a progressé de 3,5 % et les salaires de 2,1 %", explique Sylvain Broyer, adjoint au chef économiste de Natixis. Dans le secteur non-manufacturier, où la productivité a moins crû, les salaires ont augmenté autant que la moyenne en France, mais beaucoup moins en Allemagne.

Réformer la fiscalité pour réduire les inégalités et encourager l'investissement

16.05.11 | 18h07

Le Monde
Economie
Peut-on augmenter les salaires ?

Depuis vingt ans, constatait le rapport Cotis du 13 mai 2009, la valeur ajoutée créée par les entreprises se partage d'une façon *"plutôt stable"* en France : deux tiers environ pour le "travail", et un tiers pour le profit opérationnel.

Mais ce rapport révélait aussi combien l'affectation de ces sommes marche sur la tête aujourd'hui. Une réforme profonde de la fiscalité pourrait l'infléchir.

La part revenant au "travail" recouvre non seulement la masse des salaires mais aussi les cotisations sociales - y compris celles dites "patronales" -, ainsi que les primes, les avantages en nature, la participation, l'intéressement et l'abondement.

Si cette enveloppe n'a pas diminué globalement, beaucoup ont perdu, en raison de la précarisation croissante (CDD, temps partiel subi, intérim...) et du bond des inégalités salariales. Tout en haut de l'échelle des revenus, un petit nombre a, au contraire, été exceptionnellement bien servi, comme l'ont montré les études de Thomas Piketty, Camille Landais et Emmanuel Saez, de Julie Solard de l'Insee ou encore d'Olivier Godechot, chargé de recherches au CNRS.

Or le rapport du Conseil des prélèvements obligatoires publié mercredi 11 mai montre que l'impôt sur le revenu (IR) ne joue plus son rôle redistributif et progressif, la taxation forfaitaire des revenus du capital le rendant même régressif pour les plus hauts revenus...

L'IR a été mité de toutes parts par ses réformes et l'accumulation des niches fiscales permettant son contournement. La cinquantaine de milliards d'euros qu'il rapporte ne pèse plus que 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) français, la moitié du niveau de 1985 et le taux le plus faible des pays développés.

La taxation de la tranche marginale reste limitée à 41 % alors qu'elle a été portée à 45 % outre-Manche, avec suppression des abattements, soit plus de 50 % en fait...

Le rapport du CPO propose soit de refondre complètement l'IR, soit de le remplacer par la cotisation sociale généralisée (CSG) en introduisant des tranches progressives. Une autre option, selon la proposition de M. Piketty, serait de fusionner IR et CSG.

La Fondation Terra Nova, proche du Parti socialiste, a proposé en 2009 de plafonner la déductibilité à l'impôt sur les sociétés de la rémunération des dirigeants, afin de rendre opératoire la notion de *"rémunération manifestement excessive*", qui existe dans le Code général des impôts mais n'est pas appliquée en pratique.

Au plus bas de l'échelle, Terra Nova suggérait de renforcer le revenu de solidarité active (RSA) pour soutenir les travailleurs pauvres et victimes du temps partiel subi, et de moduler les charges sociales pour inciter les entreprises à passer les postes à temps complet.

DISTRIBUTION À COURT TERME

L'autre enjeu est celui de l'utilisation du profit opérationnel des entreprises : il sert à rémunérer les actionnaires, à acquitter l'impôt sur les sociétés, à payer les intérêts d'emprunts, à financer les investissements ou à accroître l'épargne.

Selon le rapport Cotis, la part de la rémunération du capital a explosé ces dernières années, atteignant son plus haut niveau depuis plus d'un demi-siècle, au détriment de l'épargne et de l'autofinancement, ce qui a contraint les entreprises à s'endetter davantage pour continuer à investir.

Ce phénomène, toutefois, est resté assez concentré : seulement 41 % des grandes entreprises (de plus de 5 000 salariés ou de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires) versent des dividendes. Dans ces groupes prospères, la distribution à court terme a donc été souvent préférée à l'investissement et à l'innovation, facteurs de productivité durable et de création d'emplois de qualité et bien payés.

Une modulation de l'impôt sur les sociétés pourrait infléchir ces choix.

Devant la Mission d'information sur la compétitivité de l'économie française et le financement de la protection sociale, le 16 février, Mathilde Lemoine, directrice des études économiques de HSBC France, plaidait donc pour *"augmenter la rentabilité des investissements dans l'entreprise et alourdir le coût des investissements financiers. C'est possible grâce à des mesures assez simples, comme une exonération d'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis,*

accompagnée d'une forte hausse de ce même impôt sur les bénéfices allant vers des investissements financiers, avec notamment un plafonnement de la déduction pour les intérêts d'emprunt ou une taxation des bénéfices utilisés pour les rachats d'actions. Cela peut vraiment jouer sur la productivité à moyen terme, et sur la compétitivité à l'extérieur".

Adrien de Tricornot

Pour en savoir plus

En librairie

- *Le Partage de la valeur ajoutée*, de Philippe Askenazy, Gilbert Cette, Arnaud Sylvain, La Découverte, "Repères", 124 pages, 9,50 €.

- *L'Etat et votre argent : les vrais enjeux de la fiscalité,* de Christian Saint-Etienne, François Bourin Editeur, 126 pages, 16 €.

Sur le Web

- "Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France", rapport de Jean-Philippe Cotis (2009), disponible sur le site Insee.fr.

-"Les impôts sur les salaires", rapport (2011) de l'OCDE disponible (en anglais) sur ocde.org.

"La rente de l'industrie financière a été captée par les salaires les plus élevés"

16.05.11 | 18h09

Le Monde
Economie
Peut-on augmenter les salaires ?

Edouard Challe, vous avez, avec Pierre Cahuc, étudié le lien entre le développement de bulles financières et la distribution des revenus. Quelles sont vos conclusions ?

La recherche économique a démontré l'existence d'une tendance mondiale, depuis vingt ans, à la hausse des très hauts revenus. Non seulement des revenus des capitaux, mais aussi des très hauts salaires, y compris les bonus.

Plus on se rapproche des 10 %, des 1 %, des 0,1 % les mieux payés, plus cette hausse a été forte.

Il y a deux explications traditionnelles à ce phénomène.

Premièrement, la nature des progrès technologiques "tire vers le haut" les salaires des personnes les plus qualifiées, parce qu'elles maîtrisent les technologies de l'information et de la communication, vecteurs de ce progrès alors que la révolution industrielle du XIX^{e} siècle, elle, favorisait plutôt les travailleurs non qualifiés.

Deuxièmement, la mondialisation "tire vers le bas" les salaires des moins qualifiés, car ils sont concurrencés par le travail à bas coût des pays émergents.

Mais si l'on regarde à la loupe la structure des salaires les plus élevés, on s'aperçoit que ceux-ci se situent essentiellement parmi les avocats d'affaires, les dirigeants d'entreprises, les "célébrités" de l'art et du sport et... les métiers de la finance, qui ont bénéficié des plus fortes augmentations.

Ainsi, les cinq gérants des plus importants fonds spéculatifs américains gagnent à eux seuls plus que les 500 dirigeants des firmes de l'indice SP 500 !

Ces rémunérations ne correspondent-elles pas au niveau de qualification qu'exigent la sophistication et

l'ampleur croissante des produits et opérations financières ?

Non, car, à qualification égale, les rémunérations sont bien supérieures dans la finance à celles des autres secteurs.

Elles sont surtout liées à la capacité des professionnels de la finance à extraire une rente de l'activité économique, grâce aux situations de monopole et d'asymétrie informationnelle qui caractérisent cette industrie.

Par nature, les relations financières sont non concurrentielles, parce que fondées sur la confiance bilatérale, ce qui favorise la construction de rentes.

Dans les périodes de bulle spéculative, comme celles qui se sont succédé depuis vingt ans avec la bulle Internet d'abord, puis avec la bulle immobilière ensuite, ce phénomène de rente est extraordinairement amplifié.

En valeur absolue, le niveau de ces rémunérations ne demeure-t-il pas proportionnel aux sommes que brasse désormais l'industrie financière, censée irriguer l'investissement dans d'autres secteurs ?

Si les marchés étaient efficients, il y aurait en effet une redistribution de la rente par l'investissement. Mais cette rente est largement captée sous forme de rémunération, avec deux conséquences majeures.

La première est l'accroissement des inégalités de revenus, la seconde l'allocation non optimale des ressources humaines qualifiées sur le marché du travail.

L'industrie financière attire en effet les plus qualifiés, aux dépens des autres secteurs : trois fois plus de diplômés d'une promotion d'Harvard choisissent la finance aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Et c'est la même chose en Europe.

Est-ce si grave si l'industrie financière est capable de créer la valeur et les emplois que ne crée plus une industrie -traditionnelle de plus en plus délocalisée ?

S'appuyer sur le secteur financier est illusoire, car sa croissance est liée aux phénomènes de bulle. Et il n'y a guère de place sur la planète pour plus de deux plates-formes financières mondiales, comme Londres ou New York. A terme, la mauvaise allocation des ressources humaines engendre de l'inefficacité macroéconomique.

Peut-on corriger ces tendances ?

Si, à la suite de la crise, nous étions entrés dans un véritable régime de reréglementation de l'industrie financière, on aurait pu espérer à terme une réallocation des ressources en main-d'oeuvre qualifiée.

Mais ce n'est pas l'orientation qui a été prise, en particulier aux Etats-Unis. Le phénomène des bulles va donc continuer, et l'attractivité des rémunérations de la finance peser sur le marché du travail et les inégalités.

Propos recueillis par Antoine Reverchon

Parcours

2009 Edouard Challe, chargé de recherche CNRS au pôle de recherche en économie et gestion (PREG-CECO) de l'Ecole polytechnique depuis 2008 et consultant à la Banque de France depuis 2009, publie avec Pierre Cahuc "Produce or Speculate ? Asset Bubbles, Occupational Choice and Efficiency", document de travail du Centre for Economic Policy Research (CEPR, Londres).

2002 Doctorat d'économie à l'université Paris-Ouest-Nanterre, après un DEA de philosophie.

Malgré une "croissance XXL" en Allemagne, les rémunérations n'ont pas augmenté

16.05.11 | 18h09 • Mis à jour le 17.05.11 | 08h30

Le Monde
Economie
Peut-on augmenter les salaires ?

Berlin, correspondant - La logique est a priori imparable : imaginons un pays dans lequel plusieurs années de rigueur salariale sont suivies d'une récession brutale mais passagère (2009), elle-même suivie d'une forte reprise (2010-2011) qui s'accompagne d'une réelle pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Ajoutons que, dans ce pays, les syndicats sont réputés puissants.

Tous les ingrédients sont donc au rendez-vous pour assister à un rattrapage, voire à une hausse des salaires réels.

Pourtant, l'Allemagne est en train de démentir ce théorème. A la surprise générale, les revenus ne semblent pas profiter de la *"croissance XXL"*, selon l'expression du ministre de l'économie du gouvernement sortant, Rainer Brüderle.

Cela est d'autant plus étonnant qu'après une année 2010 où la croissance a atteint 3,6 %, le constat était unanime : après avoir accepté de se serrer la ceinture avant et pendant la crise, les salariés avaient le droit de bénéficier des fruits de la croissance.

Bien que représentant du Parti libéral (FDP), proche des entrepreneurs, Rainer Brüderle avait appelé de ses voeux une hausse des salaires.

Dans la métallurgie, certaines entreprises comme Bosch, Volkswagen ou Siemens ont décidé d'avancer de plusieurs semaines les avances accordées en 2011 ou se sont engagées à maintenir l'emploi durant plusieurs années. La presse fait état d'importantes pénuries de main-d'oeuvre.

Selon l'Institut pour le marché du travail et la recherche professionnelle, plus d'un million de postes de travail n'ont pas trouvé preneurs au premier trimestre : 400 000 de plus que l'année précédente.

Alors que la plupart des économistes envisageaient des hausses de salaire de plus de 3 % cette année, hausses que nombre d'entre eux jugeaient tout à fait supportables, ceux-ci ne décollent pas.

Selon la fondation Hans-Böckler, dont les travaux ont été publiés par le quotidien *Frank-furter Rundschau* du 11 mai, dans les trois grandes branches que sont la chimie, les services publics et la construction, les salaires devraient certes augmenter de 2 % à 2,6 % cette année.

Mais, selon la Commerzbank, les salaires conventionnels ne devraient en moyenne progresser que de 1,7 %. Sachant que l'inflation pourrait atteindre 2,4 %, nombre de salariés pourraient voir leur pouvoir d'achat diminuer.

MINI-JOBS

L'économiste Henrik Uterwedde, directeur adjoint de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, avance plusieurs explications.

La première est conjoncturelle : les conventions collectives sont conclues pour plusieurs années, et les hausses accordées en 2011 résultent d'accords signés pendant la crise.

La deuxième est plus sociologique.

Chacun en Allemagne aimerait profiter davantage de la reprise mais, globalement, il y a un consensus, y compris avec les syndicats, pour ne pas remettre en question un modèle économique basé sur les exportations et la compétitivité des entreprises, qui bénéficient certes de la qualité des produits, mais aussi de leur coût.

La troisième est plus structurelle : certes, l'économie crée des emplois mais ceux-ci restent le plus souvent précaires et mal payés. Même au sein de la CDU, le parti de la chancelière Angela Merkel, certains s'inquiètent.

Le député Matthias Zimmer réclame *"au nom de la morale et de l'économie"* la création d'un salaire minimum légal (dont il ne fixe pas le montant). Il est vrai que, malgré la croissance qui devrait atteindre 2,6 % à 3 % en 2011, le chômage a du mal à passer sous le seuil des trois millions de demandeurs d'emploi.

Et, en septembre 2010 (derniers chiffres connus), 7,3 millions de personnes ne disposaient que d'un "mini-job" à temps partiel rémunéré 400 euros par mois. Un record.

Les partenaires de Berlin, notamment Paris, souhaitent que l'Allemagne rééquilibre sa croissance en développant la consommation intérieure.

Les exportations record enregistrées en mars (98,3 milliards d'euros) montrent que les entreprises bénéficient plutôt de la demande du reste du monde, notamment des consommateurs européens.

Un paradoxe pour un pays qui demande aux autres de faire un effort de rigueur.

Frédéric Lemaître